

Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne

- EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS - COMITE SYNDICAL DU LUNDI 6 MARS 2023

Délibération n°23-01-01

L'an deux mille vingt-trois, le 6 mars à 16h00, le Comité syndical s'est réuni dans la Salle carrelée de l'Espace Bel-Air à Miniac-Morvan.

Nombre de délégués présents : 20

Etaient présents :

Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Malo : M. Hubert MULLIEZ (suppléant de M. Pascal BRIAND), M. Olivier COMPAIN, M. Louis DESPRES (suppléant de M. Régis ELRIC), M. Gilles GUYON, M. Félix LEMERCIER, Mme Laurence QUERRIEN, M. Jean-François RICHEUX.

Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont St Michel : M. Christophe FAMBON, M. Jean-Pierre ROUXEL (suppléant de M. Jean-Pierre FESTOC), Mme Stéphanie GEFFLOT-LE-GLEUT, M. David GUILLOUX, M. Gilles LEBRET, M. Gaël LEPORT, Mme Paulette PARIS (suppléante de M. Julien LEPORT), M. Gwendal LECOINTRE, M. Eric DELALANDE (suppléant de M. Régis ROBIN), M. Arnaud VETTIER, M. Albéric MOREL (suppléant de M. Arnaud VETTIER).

Communauté de communes Bretagne Romantique : Mme Christelle BROSELLIER, M. Stéphane NOURRY.

Assistaient : Mme Elodie BOUCHER, Responsable du SBCDol et Animatrice-Coordinatrice du SAGE, Mme Amélie GAUCHET, Chargée de gestion administrative, financière, comptable et RH et M. Fabien HYACINTHE, Technicien Animateur-Coordinateur de Bassin Versant.

Excusés :

Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Malo : M. Cyrille LEUDIERE (suppléant de M. Michel HARDOUIN), M. Yves RUELLAN, Mme Chantal BESLY-RUEL.

Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont St Michel : Mme Régine LAURENT, Mme Christine FAUVEL.

Communauté de communes Bretagne Romantique : M. François BORDIN, M. Damien GUEDE (suppléant de Mme Isabelle THOMSON).

Secrétaire de séance : Mme Paulette PARIS

Date de convocation : 27 février 2023

.....

7. Finances locales – 7.1 Décisions budgétaires **COMPTE DE GESTION 2022 – PRESENTATION ET VOTE**

Le Compte de Gestion et le Compte Administratif du budget du Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne retraçant les mêmes écritures pour l'exercice 2022,

**Le Comité syndical, après en avoir délibéré,
À l'unanimité des membres présents,
DECIDE**

- **D'APPROUVER** le Compte de Gestion 2022 du budget du Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne,
- **DE DONNER** quitus à Monsieur le Trésorier de Dol-de-Bretagne,
- **D'AUTORISER** le Président à effectuer les démarches et à signer tout document afférent à ce dossier.

Date de publication : le 07 mars 2023
Certifié exact,

Suivent les signatures
Pour copie conforme,

Dol de Bretagne, Le 07 mars 2023

**LA SECRETAIRE DE SEANCE
Madame Paulette PARIS**



**POUR LE PRESIDENT,
Monsieur Christophe FAMBON**

